

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

ref 7289

Commune :
LYON 3ème

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Numéro d'ordre du document
d'arpentage :Numéro d'ordre du registre de
constatation des droits :

Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le 28/04/2011 par M. Denis RATELADE géomètre à LYON.Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463

A LYON le 19/05/2011

Section : BE
Qualité du plan :

Echelle d'origine : 1/500

Echelle d'édition : 1/500

Date de l'édition : 16/05/2011

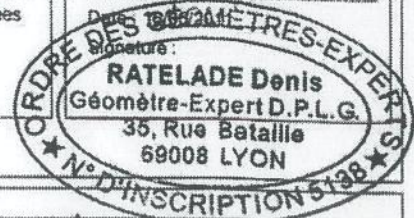
Support numérique :

Document d'arpentage dressé
par M. Denis RATELADE

à : LYON CEDEX 08

Date : 16/05/2011

Signature :

RATLADE Denis
Géomètre-Expert D.P.L.G.35, Rue Bataille
69008 LYON

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (piquetage par voie de mise à jour) dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est d'un autre que le propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'expert).



Immobilier Rhône-Alpes

10, rue Gilbert Dru - 69007 Lyon
Tél : 04 27 44 54 54 - Fax : 04 78 61 32 33

CO. UR. LY.

Pour le Président
le Vice-Président

G. BARRAL

